

## Résumé de la semaine

Une météo toujours exigeante pour les cultures et le milieu. La situation hydrologique s'améliore sans conséquence sur les arrêtés pour le moment. **L'arrêté n° 2022- 04 est toujours en vigueur dans le Maine et Loire** au moment de la rédaction du bulletin:

### Eaux Superficielles et Eaux souterraines:

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Loir-Sarthe-Aval**, interdiction d'irrigation de 10h à 20 h sauf cultures sensibles et techniques économes

L'arrêté du 16 mai 2022 est maintenu pour le département de la Sarthe :

### Eaux Superficielles :

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Affluents Sarthe Médiane** (Orne Champenoise, Rhonne, Roule crotte, Vezanne, Fessard) **et Vaige Taude Erve.**

**Irrigation : les ondées de la semaine passée ont donné un peu de fraîcheur, mais elles n'ont pas été suffisantes pour recharger significativement les réserves en eau des sols. Fin d'irrigation pour les blés, irrigation des maïs à suivre**

**Attention au vent :** évitez d'arroser quand il y a trop de vent ( $\geq 30$  km/h).

**A noter dans les agendas** (précision en fin de bulletin):

- Animation technique à destination de tous les irrigants du bassin le 8 juin 2022 à 14h
- Réunions d'information pour les irrigants ayant besoin de régulariser leur prélèvement vis-à-vis de la DDT ou l'Agence de l'eau : 30 mai 14h, 7 juin 10h ou 16 juin 14h30.






## Météo

### Météo des jours précédents

Période 18/05 au 24/05	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 0°C
Coulans sur Gée	43	26.1	122
Villaines sous Malicorne	14	27.9	127
Meslay du Maine	63	25.4	119
Montreuil sur Loir	14	27.2	129

Le temps a été très chaud. L'ETP a dépassé les 5 mm/j, ce qui n'est pas étonnant au vu des températures et du vent. Des précipitations sous forme d'orage ont eu lieu sur le territoire. Elles sont très disparates d'un secteur à l'autre.

### Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 26/05	Vendredi 27/05	Samedi 28/05	Dimanche 29/05	Lundi 30/05
<i>Temps</i>					
<i>T° min / max (°C)</i>	12/22	12/23	7/21	7/19	6/18
<i>Pluie (mm)</i>	0	0	0	0	0
<i>ETP (mm)</i>	4.2	4.5	4.6	4.1	4.4
<i>Vent</i>	10-25	10 - 25	10 - 30	15 - 40	20 - 50

Sources : MétéoCiel : Sablé sur Sarthe / Weather measure : Villaines sous Malicorne, Montreuil sur Loir, Coulans sur Gée

Les températures diminuent pour revenir dans les normales de saison. Le soleil sera de plus en plus présent, tout comme le vent en début de semaine prochaine. La demande climatique va légèrement diminuer par rapport à la semaine passée.

## Le territoire



## Situation des ressources en eau

Sarthe, et affluents rattachés (49 et 72)	Affluents Sarthe médiane (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezanne, Fessard) (72)	Gée (72)	Deux Fonds, Voutonne (72)	Vègre (72)	Vaige, Taude, Erve (53 et 72)
En hausse, au-dessus du niveau de vigilance (depuis le 21/05)	En baisse, <b>en dessous du seuil d'alerte</b>	Stable, en dessous du seuil de vigilance	Stable, au-dessus du niveau de vigilance	En hausse, au-dessus du seuil de vigilance	En hausse.

**Niveau piézométrique** au 15 mai pour la référence Sarthe Aval (49) n° 04242X0053 F – Cénomaniens/sables: 32.74 m NGF, niveau stable, **sous le seuil d'alerte** (référence printemps).

## Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

La situation hydrologique est stable. En conséquence :

- l'arrêté 2022-04 est toujours en vigueur pour le **Maine-et-Loire au moment de la rédaction du présent document** :

### ↪ Eaux Superficielle :

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Loir-Sarthe-Aval, interdiction d'irrigation de 10h à 20 h** sauf cultures sensibles et techniques économes

### ↪ Eaux Souterraines :

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Loir-Sarthe-Aval, interdiction d'irrigation de 10h à 20 h** sauf cultures sensibles et techniques économes.

- Egalement pour le département de **Sarthe**, l'arrêté est maintenu:

### ↪ Eaux superficielles :

- **Mesure d'ALERTE sur la zone d'alerte Affluents Sarthe Médiane et celle de Vaige Taude Erve (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezanne, Fessard), limitation des prélèvements à 60% du VHA** ou 80% pour cultures sous contrats, arboriculture et maraichage. Il est impératif de faire les relevés de compteur via le site [Irrig'eau](#).
- **Mesure de VIGILANCE sur la zone d'alerte Gée**, mesure d'auto limitation des prélèvements.

- Pas d'arrêté pour le département de la **Mayenne**.

### Rappel des restrictions durant la période d'étiage :

	Seuil de vigilance	Seuil d'alerte	Seuil d'alerte renforcée	Crise
Mayenne	AUTO LIMITATION	Interdiction d'irrigation de 10 h à 20h et du dimanche 20 h au lundi 10h sauf arrosage raisonné  Interdiction remplissage des plans d'eau	Interdiction des prélèvements sauf arrosage raisonné : interdiction d'irrigation de 10 h à 20h et du dimanche 20 h au lundi 10h  Interdiction remplissage des plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation
Maine et Loire		Interdiction d'irrigation de 10 h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes en eau  Interdiction remplissage des plans d'eau à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes en eau  Interdiction remplissage des plans d'eau	
Sarthe		Limitation des prélèvements à 60 % du VHA pour prairies et grandes cultures Limitation des prélèvements à 80 % du VHA pour cultures sous contrats, arboriculture et maraichage  Auto limitation pour plantes sous serres des cultures irriguées par goutte à goutte ou par micro-aspersion	Limitation des prélèvements à 40 % du VHA pour prairies et grandes cultures Limitation des prélèvements à 60 % du VHA pour cultures sous contrats, arboriculture et maraichage  Auto limitation pour plantes sous serres des cultures irriguées par goutte à goutte ou par micro-aspersion.	

**Arrosage raisonné** : arrosage des plantes sous serres, en containers, des cultures irriguées au goutte à goutte ou par micro aspersion, des jeunes plants et bassinages des semis.

**Cultures sensibles** = arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

**Techniques économes** = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspersion

**Non concernés** = réserves collinaires déconnectées

## Etat des cultures et des sols : blé tendre

**Stade de la culture :** les blés sont en phase de remplissage des grains, le stade grain laiteux n'est pas encore atteint pour la majorité des parcelles. Les besoins en eau diminuent. L'alimentation hydrique conditionne directement la composante PMG. La phase de sensibilité la plus préjudiciable s'étale du stade floraison à grain laiteux. Une bonne alimentation hydrique au cours de cette phase permet d'assurer un bon remplissage des grains et d'éviter un échaudage. **Après le stade grain laiteux les besoins en eau diminuent.**

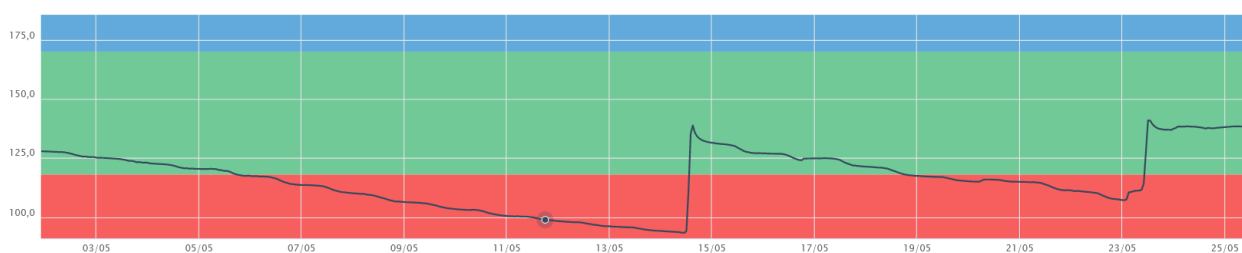
**Etat de la réserve hydrique** (parcelles suivies en sondes RFU<sup>1</sup> = 50 à 67 mm): toutes les parcelles ont bénéficié d'ondées. Les cumuls sont plus ou moins importants. Ils ont toutefois permis a minima de réhumecter les horizons de surface.

**Exemple d'une sonde sur l'unité de gestion de la Vezanne :**

[Caractéristiques de la parcelle irriguée](#)

Type de sol : sablo limoneux RFU (mm) sur 60 cm : 52	Culture : Blé - mélange Date de semis : 20/10
---	--

[Evolution de l'humidité sur les 60 premiers cm depuis le 1<sup>er</sup> mai](#)



Sur cette parcelle, un second tour d'eau a été réalisé le 14 mai. Depuis la consommation du blé est d'environ 3.3 mm/j. La parcelle a ensuite bénéficié de pluies (env. 30 mm) qui ont permis de revenir dans la zone de confort hydrique. Fin de l'irrigation pour cette parcelle.

### **Stratégie et conseil d'irrigation :**

**Pour les parcelles plus avancées avec des grains déjà formés et au stade laiteux,** la majorité des composantes de rendement sont assurées. **Pas lieu de s'acharner sur la conduite de l'irrigation ; le mieux étant de garder du volume pour les cultures d'été.**

**Pour les autres, si les pluies ont été inférieures à 20 mm, un dernier passage cette semaine peut s'envisager. Attention au vent.**

<sup>1</sup> **Réserve facilement utilisable (RFU) :** correspond à la fraction supérieure de la réserve utile pour laquelle la plante n'est pas amenée à réguler son évapotranspiration (absence de stress hydrique).

## Etat des cultures et des sols : pommiers à cidre

**Stade de la culture :** selon les variétés les stades vont de 10 mm à début grossissement. Les besoins en eau à ces stades correspondent à environ 80 % de l'ETP.

**Etat de la réserve hydrique :** en l'absence de précipitation, les réserves sont fortement sollicitées. Pour la parcelle suivie, en l'absence d'irrigation, le bas de la RFU aurait été atteint en fin de semaine dernière.

### Stratégie et conseil d'irrigation :

**En période de nouaison (formation des jeunes fruits, multiplication cellulaire) un stress hydrique doit être évité. Les pluies ont été suffisantes pour suspendre l'irrigation.**

Pour la semaine à venir, il faut s'attendre à une consommation d'environ 3 mm/j : **la reprise de l'irrigation doit se décider en fonction des précipitations reçues** (avant le week-end pour les parcelles ayant bénéficié de cumul inférieur à 20 mm).

## Etat des cultures et des sols : Maïs

**Stade de la culture :** le stade du maïs est fortement dépendant de la période de semis. Une fois levés les maïs développent 1 à 2 feuilles par semaine actuellement.

**Etat de la réserve hydrique** (parcelles suivies en sondes RFU<sup>2</sup> = 50 à 67 mm): toutes les parcelles ont bénéficié d'ondées. Les cumuls sont plus ou moins importants (10 à 25 mm) et ont permis de bien rehumidifier les horizons de surface. Les horizons en profondeur étaient encore frais, les réserves sont entre 60 à 90 % de la capacité au champ.

### Stratégie d'irrigation et conseil d'irrigation :

Le démarrage de l'irrigation n'est pas pour la semaine, il risque d'être à débiter en fin de semaine prochaine pour les parcelles les plus avancées. Pour ceux qui n'ont pas débuté l'irrigation cette année, la vérification du matériel est à prévoir.

## IMPORTANT : A NOTER DANS VOS AGENDAS

### Animation technique à destination de tous les irrigants du bassin versant :

↪ **Thème :** réglage du matériel (enrouleur), pilotage du matériel par sonde capacitive, canon intelligent.

↪ **RDV :** 14h00, lieudit la Jeune Panne, 72300 AUVERS LE HAMON

### Réunion d'information relative à la régularisation de tous les points de prélèvements à usage d'irrigation.

↪ **Concernés :** toutes personnes dont un point de prélèvement d'irrigation sur le territoire Sarthe Aval n'est pas connu de la DDT et/ou de l'Agence de l'eau

↪ **RDV :**

- **30/05/2022 à 14h à JOUE EN CHARNIE :** SALLE POLYVALENTE - 16 RTE DE BRULON
- **07/06/2022 à 10h à TIERCE :** ENTREE BERTHE BACHET - SALLE RENE GOUJON, 13 RUE DE LONGCHAMPS
- **16/06/2022 à 14h30 à ROEZE SUR SARTHE :** SALLE EST - SALLE POLYVALENTE, LIEU DIT LA TOUCHE

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers**

14 avenue Jean Joxé CS 80646  
49006 ANGERS  
Tél. 02 41.96.75.00

**Rédaction :** M. Moineau, L. Talbi

**Comité de relecture :** M. Moineau,  
L. Temen

**Reproduction interdite**

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'inf'Eau chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>

<sup>2</sup> **Réserve facilement utilisable (RFU) :** correspond à la fraction supérieure de la réserve utile pour laquelle la plante n'est pas amenée à réguler son évapotranspiration (absence de stress hydrique).